Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260410-D_26_049-DE

EXTRAIT DU REGISTRE n°26-049
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – GUIPEL

Date de convocation
03/04/2026

Date d'affichage
03/04/2026
Nombre de conseillers

En exercice : 19
Quorum : 10
Présents : 17
Absents avec procuration : 1
Absents : 0
Votants : 19

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 10 avril 2026 à la salle André Michel en séance publique sous la présidence de M. Duclos D., Maire

Étaient présents : M. Duclos D., Mme Monlibert M., M. Leduc G., Mme Faure G., M. Cachereul P., Mme Porteu S., M. Serralta P., Mme Raffray L., Mme Mouchoux K., Mme Maleuvre D., M. Lemancel J., Mme Le Sciellour C., M. Aubert G., Mme Voiton C., M. Guichard B., Mme Joucan I. (à partir de la délibération n°26-42), M. Alméras L. et Mme Bonati Gilquin E.

Était absent excusé : M. Cario V.

Était absente : Mme Joucan I. (pour la délibération n°26-41)

Procurations : M. Cario V. à Mme Porteu S.

Formant la majorité des membres en exercice. M. Alméras A. est désignée secrétaire de séance.

Délibération n°26-049 – Vie municipale (5.3) – Conseil d'exploitation de la régie « Chaud-Bise » - désignation des membres

M. le Maire donne lecture du rapport suivant :

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Le conseil d'exploitation de la régie « Chaud-Bise » émet un avis sur tous les sujets relatifs au réseau de chaleur communal.

Il est proposé au conseil municipal de désigner 3 élus pour siéger au sein du conseil d'exploitation et de réserver un siège à un représentant du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Val d'Ille-Aubigné.

VOTE :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

- **DÉSIGNE** Mme Monlibert M., M. Cachereul P. et M. Alméras L. comme membre du conseil d'exploitation
- **MANDATE** M. le Maire pour inviter le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Val d'Ille-Aubigné a procédé à la désignation d'un membre parmi son conseil d'administration.

Pour extrait conforme :
Monsieur le Maire
Didier Duclos

Le secrétaire de séance
Loïc Alméras